



Les questions pour : la CGT

16 décembre 2025

Lors du webinaire “Parole aux Associations”, les participants avaient la possibilité de poser des questions aux intervenants afin d’obtenir des réponses.



MATIÈRES ET DÉCHETS
RADIOACTIFS :
PLAN 2027-2031

ORGANISÉ PAR



LES QUESTIONS

Pourquoi la CGT, née de la charte d'Amiens, s'attache-t-elle tant à défendre une industrie aussi dangereuse, capitaliste, coloniale, et qui exploite pléthore de sous traitants ?

Une industrie n'est jamais intrinsèquement capitaliste : tout dépend de son rapport à la société. Le nucléaire est né pour donner de l'indépendance énergétique au pays, organisée autour de l'État en tant que bien stratégique. Le danger d'une industrie se mesure à la maîtrise des risques, et ceux-ci font partie des principales préoccupations dans son fonctionnement.

Le colonialisme est l'exploitation d'un peuple ou pays pour accaparer ses ressources. La CGT s'est toujours battue contre le colonialisme ; elle est souvent seule dans cette bataille... La CGT s'est toujours engagée du côté des salariés, mais également des sous-traitants. Et des victoires ont été obtenues !!

Que fait la CGT concernant le volet transmutation de la Loi Bataille, pour réduire les volumes de déchets ? Rien n'a été fait depuis 35 ans.

La CGT a toujours plaidé pour la fermeture du cycle et le maintien des recherches sur la transmutation.

Est ce que il y a des offres de stage PFE (master radioprotection) pour étudiants étrangers ?

Il faut s'adresser aux entreprises : chacune à sa politique en ressources humaines

Quelle est la position de la CGT sur les conditions d'approvisionnement en uranium à l'étranger (Niger, Kazakhstan, etc. / impact sur l'environnement et les populations) et sur le démantèlement ?

La CGT n'a pas répondu à cette question.

Pourquoi les représentants de la CGT ne prennent-ils jamais la parole lors des CLI , pour parler des difficultés professionnelles qu'ils rencontrent, et de la radioactivité qu'ils prennent ?

La CGT intervient chaque fois que cela est nécessaire pour que les règles de radioprotection s'appliquent aux salariés comme au public.

D'après une étude sociologique, les prestataires intervenant dans les centrales reçoivent 80% des doses radioactives. Seront-ils mieux protégés dans le cadre de la gestion des déchets ?

D'après les contrôles systématiques effectués par l'Autorité de sûreté, les règles de radioprotection sont respectées. Il faut préciser la référence de votre étude et, si des violations à la règle sont mises en évidence, les signaler à l'ASNR

Pourquoi Mme Neumayer n'a-t-elle quasiment pas parlé des nombreux et dangereux déchets nucléaires, alors que c'est le thème de ce débat sur le PNGMDR ?

Cela fait partie du débat qui aura lieu. Parler des inventaires dans ce cadre n'est pas le plus idoine. Il s'agit ici de discuter et d'échanger sur les stratégies.

En quoi les défauts de fabrication des EPR sont-ils des garanties de la critiques des intervenants et du personnel de l'industrie nucléaire ?

Un réacteur, une centrale, n'est pas un objet « zéro défaut ». Quand des problèmes se présentent dans la fabrication ou fonctionnement d'un système, ils sont traités et, si possible, des améliorations sont introduites. Cela n'est pas propre au nucléaire, mais à toute l'industrie dont la sécurité est un enjeu.

Les sous-investissements chroniques que vous évoquez ont-ils des répercussions sur la sécurité des travailleurs ? Le recours à la sous-traitance augmente-t-il le risque ?

Non et non. Quand les travailleurs ont un regard sur leur propre sécurité, ils veillent à ces conditions, y compris quand des modifications de financement sont introduites. Nous ne disons pas que des tentations puissent exister. Les règles de protection s'appliquent à tout le monde.

Que fait la CGT pour les salariés de la sous-traitance qui n'ont pas la protection dont bénéficient les salariés EDF ? Pourquoi opposez-vous le nucléaire aux fossiles ? Dans les EnR il y a aussi du travail.

La CGT est présente dans ces entreprises et y défend leurs intérêts et leurs conditions de travail

Cigéo... pas encore un seul becquerel à l'abri et déjà un mort, dont on ne parle pas... Qu'en pensez-vous, ainsi que des bilans Inworks ?

Un mort ! Irradié ? Du sérieux, s'il vous plaît.

Comment faire pour éviter que la filière licencié des salariés expérimentés pour les remplacer par des sous-traitants ? C'est aussi une problématique de sécurité et de compétence.

La CGT a toujours défendu une position claire sur les salariés expérimentés : il faut utiliser leurs compétences. Après, tout dépend du poids que l'on a dans l'entreprise. Il faut que les salariés soient plus nombreux à se syndiquer à la CGT !

Quel est le positionnement de la CGT sur le retraitement des déchets radioactifs, et en particulier sur le projet CIGEO ?

La CGT plaide pour que des solutions de gestion des déchets soient mises en œuvre ; ainsi que de ne pas laisser les générations futures en charge de la trouver. Cigéo en est une.

La CGT ignore-t-elle qu'il y a eu deux incidents majeurs à Saint-Laurent-des-Eaux, ou bien le tait-elle ? Elle parle de souveraineté, mais l'uranium ne vient pas de France et le cycle associe la Russie !

Cette question mélange tout : des incidents et la stratégie de la France en termes d'affaires internationales. La CGT a des positions anticolonialistes depuis sa naissance, mais elle ne gouverne pas la France (et ce n'est pas son objectif). Posez la question au gouvernement lors du débat PNGMDR ?

Il y a eu des questions qui relevaient du procès d'intention. Nous avons répondu à toutes ces questions et remarques, car cela fait partie de notre démarche envers le public.